

Sevran le 10 février 2015

Compte-Rendu du Conseil d'Administration
du mardi 10 février 2015 à 18h00
Collège Georges Brassens

Présents FCPE : Mmes Dalila Benhadda, Rahima Chérigui, Manu Surlemont, Mrs Sylvain Nguibous et Tarik Rerzki.

Présents Collège : Monsieur Taddéi, Principal du collège et Mr Chevalier, Principal adjoint, enseignants élus et administration.

Ordre du jour

I- Validation du compte-rendu du 8 décembre 2014

II- DHG (Dotation Horaire Globale) Rentrée 2015

III- Questions diverses.

I- Validation du compte-rendu du 8 décembre 2014

Le Compte-rendu du CA du 8 décembre 2014 est validé à l'unanimité des présents, sauf Tarik Rerzki qui s'abstient suite à une information présente dans le compte-rendu concernant le paragraphe : **Présentation du service Activités Pédagogiques** et la phrase « Les fonds ont été utilisés pour compléter les crédits alloués à la formation des délégués ainsi que pour les récompenses des élèves en fin d'année » or pour l'année scolaire 2013/2014 aucune récompense n'a été remise aux élèves.

Le principal précise que pour l'année scolaire 2014/2015 il n'a pas encore été décidé s'il y aurait une cérémonie pour des récompenses en fin d'année. Il fait savoir, qu'il n'est pas très favorable.

Pour le reste du compte-rendu du 8 décembre 2014, tout est conforme à ce qui a été dit lors du CA.

[Voir en annexe I le compte-rendu du 8 décembre 2014.](#)

Avant de commencer à discuter sur la DHG, Mr Taddéi nous demande de voter quelques points :

1. Changement de ligne d'écriture budgétaire modificative, mais qui ne change rien au budget. Valider par l'ensemble des présents.
2. Règlement intérieur, Mr Taddéi nous propose un règlement intérieur concernant le Conseil d'Administration et son fonctionnement. Le règlement intérieur est lu par Mr Taddéi et il est approuvé à la majorité des présents. Tarik Rerzki demande juste si les comptes-rendus des CA et les documents distribués lors des CA peuvent être mis en ligne sur le Site Web de la FCPE. Le principal nous informe qu'il n'est pas préférable de mettre en ligne les informations du CA, mais que nous pouvons mettre en ligne notre propre compte-rendu.

[Voir en annexe II le règlement Intérieur du CA.](#)

3. Nous demandons si nous pouvons aborder le problème qui a été soulevé concernant la DP3 et il nous indique que cela sera fait lors des questions diverses.

II- DHG (Dotation Horaire Globale) Rentrée 2015

Le point concernant la DHG est le point principal du CA. Mr Chevalier nous distribue les documents concernant les explications et le tableau de la DHG.

Mr Taddéi, principal du Collège G. Brassens nous fait une présentation sur vidéoprojecteur de la DHG et nous indique toutes les évolutions et les changements pour la rentrée 2015.

Il nous indique (suite à une question des parents d'élèves) que le tableau de la DHG n'est pas transmis par avance aux parents d'élèves FCPE. Ce n'est pas une obligation et il préfère remettre les documents le jour de la réunion.

Par contre, la DHG est généralement discutée en Commission Permanente, ce qui permet de faire quelques ajustements si nécessaire avant le CA.

Remarque : le document distribué en début de séance concernant la DHG est une excellente idée, car elle permet d'avoir des précisions et une meilleure compréhension de la DHG.

Lors de la présentation de la DHG les parents d'élèves et les enseignants interviennent pour des remarques et/ou des demandes de précisions.

- Il est indiqué que la DP3 se fait en 4^{ème} en concertation avec les élèves et les parents. Les enseignants ne décident pas seuls des élèves qui doivent suivre la DP3. Pour la rentrée prochaine, le principal indique qu'il y aura une plus grande concertation sur les dossiers des élèves qui souhaitent suivre la DP3.

- En classe de 5^{ème} l'IDD (Itinéraire de découverte) 5 classes de prévues pour la rentrée 2015.

- L'AP (Aide personnalisée) en 6^{ème}, obligatoire et destinée aux professeurs de Français et de Mathématiques en particulier, mais possibilité (si nécessaire) d'être utilisée par d'autres matières. Important pour aborder les points de méthodologie par exemple... 2 heures par semaine réservées à des petits groupes pour une plus grande efficacité.

- Les parents d'élèves demandent ce qu'il adviendra de la classe Méditerranée, le Principal nous indique que l'expérience ne sera pas reconduite, même s'il y aura toujours une approche sur la civilisation Méditerranéenne, à priori, il n'y aura plus l'heure d'Italien. Priorité est donnée aux autres langues : Anglais, Espagnol et Allemand.

D'un point de vu général, la dotation horaire globale sera plus importante en 2015/2016 745 heures par semaine au lieu de 694 heures pour l'année scolaire 2014/2015 donc une augmentation de 51 heures par semaine.

Mr Baillon arrive à la réunion à 18h50.

Il est demandé par les parents d'élèves, combien représente la part des titulaires par rapport au CDD. La réponse n'est pas précise, mais environ 1/4 de titulaires, ce qui est très peu. Cela indique les difficultés à recruter et à mettre en place une organisation et un suivi des enseignements efficace et de bonne qualité.

Il est prévu par le collège de présenter aux CM2 la classe Bi-langues pour promouvoir l'Allemand et maintenir cette langue au Collège. Ce qui représente 2 heures en plus pour les

élèves de 5^{ème}. Pour cette année scolaire, nous avons 21 élèves en classe Bi-langues. Pour l'année prochaine, il faudrait qu'il y ait environ entre 10 et 12 élèves qui choisissent l'Allemand en LV1 et l'Anglais en LV2 pour maintenir l'Allemand. Si le nombre est inférieur, il est fort probable que l'Allemand sera supprimé.

Suite à une question des parents d'élèves, il est précisé par le Principal que les enseignants ont l'obligation de prendre au moins 1 heure en heures supplémentaires ou plus s'ils le souhaitent.

Pour la rentrée prochaine, il est précisé qu'il y aura une classe en plus, mais qu'il a été accordé 51 heures de plus sur la DHG, ce qui est plutôt positif.

La DHG est votée à l'unanimité des présents.

[Voir en annexe III le document sur la DHG et les explications.](#)

I- Questions Diverses

Le premier point concernant le problème du Site Web et du cartable en ligne. Toujours pas à jour depuis mars 2014 et le cartable en ligne ne fonctionne pas très bien. Les parents demandent s'il n'est pas possible de passer sur un autre système qui puisse gérer à la fois le cartable en ligne et les notes en ligne comme cela existe dans d'autres collèges.

Mr Chevalier nous indique qu'un spécialiste doit venir pour faire le point sur la partie informatique et le site Web. Il nous indique qu'il souhaiterait utiliser le cartable en ligne du Département qui semble fonctionner.

Il est important pour les parents de pouvoir suivre les résultats des enfants sur Internet et les enseignants présents à la réunion sont favorables à un système en réseau.

Mr Chevalier nous indique qu'un logiciel comme « Pronotes » revient à environ 3000 euros par an contrat de licence et de maintenance. Le budget n'est pas prévu et ne peut pas être utilisé pour cela.

Nous demandons si le Département ne peut pas aider le collège pour que nous puissions trouver une solution efficace et pratique pour l'ensemble : collège, parents et enseignants.

Nous abordons maintenant le problème de la DP3 et plus particulièrement du courrier que les parents d'élèves ont reçu concernant l'organisation de la DP3 et son fonctionnement.

Il est demandé par certains enseignants de revoir complètement l'organisation, les intervenants et le fonctionnement de la DP3. Les signataires de ce projet/courrier proposent un autre projet.

Il est indiqué par Mr Taddéi, et suite au courrier reçu par les parents d'élèves et à la pré réunion organisée par un enseignant à 17h30 avant le CA de 18h00, qu'aucune réunion dans l'enceinte de l'établissement ne peut être organisée sans l'autorisation de la Direction du Collège, plus précisément lorsqu'il s'agit de discuter d'un projet d'établissement ou de remise en cause d'un projet ou de son fonctionnement.

Il est prévu que le projet actuel continue pour l'année prochaine, mais il rappelle quelques règles de fonctionnement concernant la DP3.

Mr Taddéi demande à voir certains parents d'élèves FCPE pour faire le point sur ce sujet. Une réunion est prévue très rapidement.

Fin du CA vers 19h45.